

13<sup>e</sup> année  
numéro 256

10 Octobre 1937  
prix : 2 francs

# la révolution prolétarienne

---

*revue bimensuelle  
syndicaliste  
révolutionnaire*

---

DANS CE  
NUMÉRO

Le massacre de Meknès  
*par R. LOUZON*

Le Front populaire traque  
les réfugiés espagnols  
*par I... M...*

Les écrits et les faits  
*par Victor SERGE*

Première réponse à Horace  
*par M. CHAMBELLAND*

Un livre de Joaquin Maurin  
*par L. NICOLAS*

---



# LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue bimensuelle syndicaliste  
révolutionnaire  
(Paraissant le 10 et le 25)

## CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Trois mois ..... 10 fr.  
Six mois ..... 20 »  
Un an ..... 40 »

EXTERIEUR

Trois mois ..... 13 fr.  
Six mois ..... 26 »  
Un an ..... 50 »

ADRESSER LA CORRESPONDANCE  
concernant la Rédaction et l'Adminis-  
tration à la *Révolution Prolétarienne*,  
54, rue du Château-d'Eau, Paris (10<sup>e</sup>)

PERMANENCE :

Tous les soirs, de 18 à 19 heures

Tél.: **BOTzaris 21-02**

UTILISER POUR LES ENVOIS  
DE FONDS

notre compte chèques postaux :  
*Révolution Prolétarienne* 734-99 Paris

## Sommaire du N° 256

(10 octobre 1937)

Le massacre de Meknès .....	R. LOUZON
Le Front populaire traque les réfu- giés espagnols .....	I. M.
Les écrits et les faits .....	VICTOR SERGE
Un livre de Joaquin Maurin .....	L. NICOLAS
L'assassinat du trotskiste Ignace Reiss.	

### La Renaissance du syndicalisme

La quinzaine : Duplicité des colonisa-  
teurs. — Hiver difficile. — Pre-  
mière réponse à Horace ..... M. CHAMBELLAND

## La Ligue Syndicaliste

*La Ligue Syndicaliste se propose :*

*De faire prédominer dans les  
syndicats l'esprit de classe sur l'es-  
prit de tendance, de secte ou de  
parti, afin de réaliser le maximum  
d'action contre le patronat et contre  
l'Etat ;*

*De participer à l'œuvre d'éduca-  
tion syndicale en procédant à l'exa-  
men des problèmes pratiques et  
théoriques posés devant le mouve-  
ment ouvrier, et en préconisant la  
formation de Cercles d'études syn-  
dicales ;*

*De maintenir vivant le précepte  
de la Première Internationale,  
d'après lequel l'émancipation des  
travailleurs ne sera l'œuvre que des  
travailleurs eux-mêmes.*

## Vient de paraître

# Un mineur français en U.R.S.S.

par

**KLÉBER LEGAY**

secrétaire de la Fédération Nationale  
des Mineurs

(lire l'annonce détaillée en troisième page  
de la couverture)



# Le massacre de Meknès

Lorsque ces lignes paraîtront, il y aura plus d'un mois qu'une brève dépêche d'agence venait nous annoncer qu'une émeute s'était produite au Maroc, dans la ville de Meknès, que la troupe avait tiré, qu'il y avait des morts, et que l'origine de l'émeute était un « oued pestilentiel » que l'Administration française voulait déplacer dans un but d'hygiène, ce à quoi s'opposait la population arabe.

Bien que plus nous allons, plus vite un nouveau clou chasse l'autre, j'espère qu'un mois n'aura tout de même pas suffi pour que cet événement ait été complètement oublié, et qu'on voudra bien me pardonner cet accroc à l'« actualité » en raison de l'intérêt que présente un cas aussi typique que celui-là. Typique à cause de l'effroyable bourrage de crânes, des mensonges éhontés de la presse d'« informations » ; typique parce qu'il montre sur le vif les procédés de « colonisation » par lesquels la bourgeoisie française réalise son « accumulation primitive » ; typique, enfin, parce qu'il constitue un exemple remarquable de la dialectique de l'histoire : l'impérialisme français creusant de ses propres mains son tombeau.

## LES FAITS

### L'« oued pestilentiel »

La ville indigène de Meknès, qui compte à l'heure actuelle plus de 60.000 habitants, s'étend sur un coteau.

Au pied de ce coteau, le lit d'une rivière, d'un « oued », comme on dit en Afrique du Nord, l'oued Bou Fekrane (l'oued « Père aux tortues »).

Depuis un temps immémorial, l'eau de cet oued sert aux besoins de la ville de Meknès : il alimente les fontaines de la ville, les bains maures, les mosquées, et il sert aussi à irriguer ses terrains maraîchers, terrains qui sont inclus à l'intérieur même des immenses murailles qui entourent la ville et ses abords.

Sur cette eau les habitants de Meknès possédaient un droit de propriété absolu et incontestable, celui que donne l'usage, un usage constant et ininterrompu depuis des siècles. Par surplus, pour légitimer davantage encore si possible leur propriété, un sultan, Moulay Ismaël, leur en avait fait don expressément, par un acte impérial, et l'avait déclaré *habous*, c'est-à-dire, entre autres, inaccessibles et insaisissables.

Mais les Français vinrent...

Un de leurs premiers actes fut de construire, en dehors de la vieille ville de Meknès, sur l'autre rive de l'oued, une ville nouvelle pour les Européens.

Une ville — surtout quand c'est pour des Européens ! — ça a besoin d'eau. L'une des sources, qui alimentait l'oued Bou Fekrane, l'Aïn Tagma, pouvait convenir à cet usage ; on la capta, et on l'envoya à la ville européenne. De ce fait l'oued Bou Fekrane se trouva privé de 35 litres d'eau par seconde, et, pareillement, du même coup, les habitants de la ville indigène.

Ceux-ci, cependant, laissèrent faire sans rien dire

Quelques années plus tard, d'autres sources plus importantes, et de meilleure qualité ayant été découvertes ailleurs, furent amenées à la ville nouvelle, et on rendit à la ville indigène, dont la population s'était entre-temps accrue considérablement (25.000 habitants en 1926, 44.000 en 1932), les eaux de l'Aïn Tagma, mais... il y avait une petite différence : alors qu'auparavant on ne payait pas cette eau, bien « habous » et donc inaccessibles, *non vendable*, il fallut désormais la payer. On n'eut droit à l'avoir que chez soi, *au compteur*. C'était devenu une eau pour riches.

Les habitants de Meknès continuèrent cependant à accepter, sans protester.

Les choses durèrent ainsi quelque temps. Meknès continuait à être alimentée, pour une petite part, par l'eau payante de l'Aïn Tagma, et, pour le reste, la plus grande part, par l'eau gratuite de l'oued Bou Fekrane, qui arrivait maintenant à la ville par un canal cimenté, après avoir fait tourner les turbines d'une importante usine électrique.

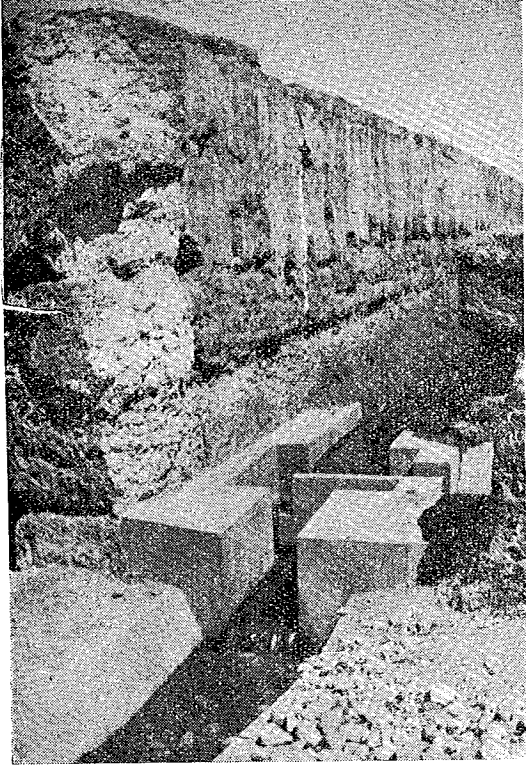
A vrai dire, l'Administration française continuait bien à opérer quelques petits larcins : tantôt c'était un affluent de l'oued principal (rivière des moulins) qu'on détournait au profit de la campagne environnante ; tantôt c'était, aux portes mêmes de la ville, un prélèvement opéré en faveur d'un colon situé en dehors de la ville (propriété Butin), mais les habitants de Meknès, bons enfants, continuaient à laisser faire.

Ils devaient laisser faire jusqu'au jour où on allait, d'une part, leur dénier ouvertement, « juridiquement », leur droit sur cette eau qui les alimentait de père en fils depuis des générations, et, d'autre part, opérer sur elle des prélèvements si massifs que la ville allait être privée d'eau pour ses besoins essentiels.

C'est ce double événement qui se produisit cette année.

Le 12 février dernier, le « Bulletin Officiel » du Protectorat publiait un arrêté viziriel daté du 16 novembre 1936 par lequel l'une des sources alimentant l'oued Bou Fekrane, l'Aïn Bou Fekrane devenait *en totalité* la propriété

du domaine public, et les autres (Aïoun Marouf) devenaient propriété du domaine public ou de l'Etat français pour un quart environ. Les habitants de Meknès se trouvaient ainsi « légalement » expropriés, — et, bien entendu, expropriés sans indemnité — d'une part considérable de leurs ressources traditionnelles en eau.



*Le « répartiteur » où est prélevée l'eau pour les colons. L'eau qu'on voit au premier plan est une partie de l'eau qui leur est envoyée; le reste, qui s'écoule par la droite, n'apparaît pas sur la photo.*

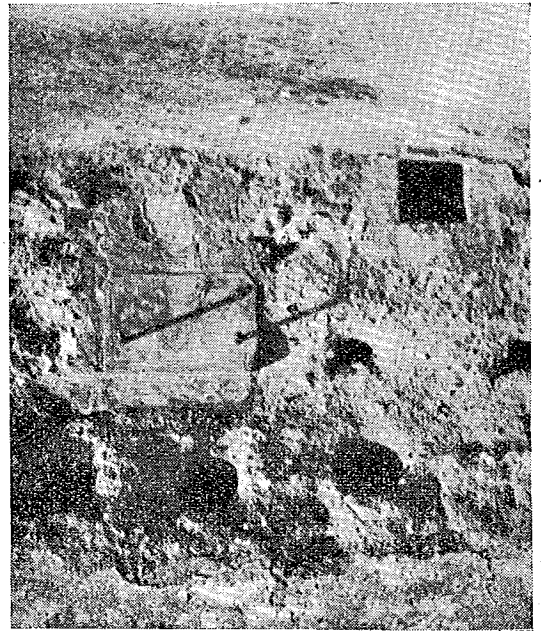
Aussitôt après, on passait aux actes ; si on s'était donné la peine de pondre cet arrêté, c'était évidemment pour s'en servir. Propriété du domaine public, cela veut dire que l'Etat peut en faire ce qu'il veut. Donc, aussitôt son arrêté obtenu, l'Administration des Travaux publics fit usage du droit qu'elle venait d'acquérir, en enlevant une partie des eaux, qui jusque-là allaient à Meknès, pour la porter plusieurs kilomètres plus loin, à Tanout, dans des propriétés appartenant à des colons européens. Exactement 4 colons : MM. Lartigue, Perez, France, et un quatrième dont j'ignore le nom, chacun d'eux possédant une centaine d'hectares environ. On leur fournit 20 litres d'eau par seconde, c'est-à-dire que la population de Meknès se trouva privée de 20 litres d'eau par seconde. On se représentera ce que cette quantité d'eau signifie, par le fait que

c'est plus que ce qui est nécessaire pour une ville de 10.000 habitants (1).

Les effets de cette spoliation ne se firent pas attendre. Dès l'été, Meknès manqua d'eau.

Déjà, par suite des prélèvements précédents, on avait arrêté plusieurs fontaines durant les années antérieures; cet été-ci, près des trois quarts des fontaines publiques restantes eurent leur débit considérablement réduit ou même totalement arrêté; les bains maures, base de l'hygiène arabe, n'eurent plus d'eau à leurs fontaines et durent s'alimenter en eau payante de l'Aïn Tagma ; la moitié des mosquées reçurent insuffisamment d'eau pour les ablutions ; certaines mêmes, dont l'une des principales, la mosquée d'El Mansour, furent totalement privées d'eau. Il n'est pas jusqu'aux water-closets publics qui ne furent privés d'eau. Cela, sous le soleil d'Afrique, en plein été, par 40 et 50 degrés de chaleur à l'ombre !

Cependant, si pénible qu'était pareille situation pour les citadins du centre de la ville, elle l'était encore bien davantage pour les maraîchers indigènes des faubourgs, notamment ceux du faubourg de Zeitoun, grosse agglomération de 6.000 habitants, tous indigènes, et tous vivant de légumes et des fruits qu'ils obtiennent sur de toutes petites propriétés de quelques dizaines ou quelques centaines de

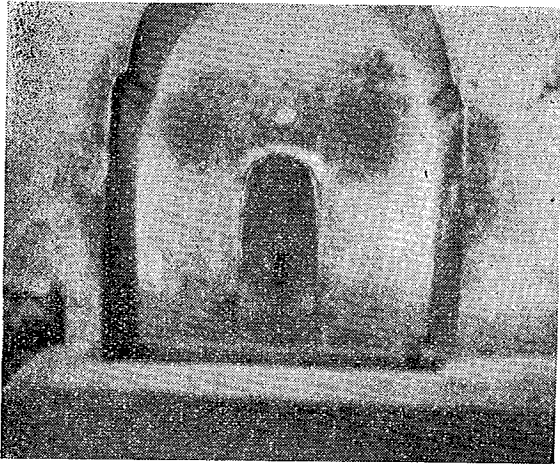


*Une fontaine sans eau, près d'une porte de la ville.*

mètres carrés, grâce à l'irrigation. Pour eux, la question de l'eau était une question de vie ou de mort. Or, c'est précisément sur leur canal qu'étaient prélevés les 20 litres envoyés

(1) On estime à 150 litres d'eau la quantité d'eau qui est nécessaire par habitant et par jour.

aux colons de Tanout. C'est eux qui avaient le plus directement et le plus fortement à souffrir. Ceux d'entre eux, dont les terres étaient les moins bien placées, ne virent plus jamais arriver l'eau. D'où leur exaspération. Ce furent eux, comme il est naturel, qui furent en tête des protestataires.



Une fontaine sans eau, dans une rue de la ville.

Telle est l'histoire de l'« oued pestilentiel ». Il n'y a jamais eu d'oued pestilentiel, il n'y a jamais eu d'oued qu'il se soit agi de détourner par raison d'hygiène, il n'y a jamais eu d'indigènes protestant contre une substitution d'eau propre à de l'eau sale. Il n'y a eu et il n'y a que ceci : il y avait un oued qui était la propriété des habitants de Meknès : on a enlevé à ces habitants la propriété de la plus grande partie des eaux de l'oued ; il y a un oued qui, jusqu'ici alimentait, exclusivement ou presque, Meknès et sa banlieue : on a distrait une part importante des eaux pour permettre à quatre gros colons d'irriguer leurs terres ; il y a une ville, Meknès, qui, jusqu'ici, n'avait jamais manqué d'eau, elle et sa banlieue : cet été, les fontaines de la ville ont tari, et les cultures maraîchères de la banlieue ont séché.

N'était-ce pas cent fois suffisant, à soi seul, pour provoquer un soulèvement de la population ?

Et cependant, non, à soi seul, cela n'aurait peut-être pas suffi pour amener les événements qui se sont produits, tant sont patients les habitants de Meknès (Meknès a une réputation bien établie d'être la ville qui est la plus calme de tout le Maroc, celle où « il n'y a jamais rien »). Pour amener les Meknassis à faire leur protestation pacifique du 2 septembre, il a fallu, en outre, une suite inouïe de provocations de la part des « autorités ».

Les Meknassis firent preuve, pour cette question de l'eau, de la plus extraordinaire patience, ils entassèrent, sans se lasser, démarches respectueuses sur démarches respectueuses, mais à toutes on ne répondit que par le

mépris ou la menace. Après six mois de doléances, d'une part, et de provocations de l'autre, la dernière de celles-ci finit par aboutir.

Mais la chose vaut d'être relatée en détail.

### D'une part doléances...

Dès le début de juin le manque d'eau commence à se faire sentir. On en fait part au pacha de la ville, et 7 délégués de la population vont, avec l'adjoint du pacha, se rendre compte sur place de la situation des prises d'eau. Ils trouvent la population de Zeitoun manquant d'eau, non seulement pour l'irrigation, mais même pour la boisson : ils voient des hommes obligés de recueillir, pour boire, l'eau du canal qui s'en échappe par les fuites des vannes.

L'après-midi du même jour, ils retournent au même point, mais cette fois avec le pacha lui-même et le Chef des Services municipaux. La population de Zeitoun qui a eu vent de leur venue se rassemble autour d'eux et témoigne d'une vive effervescence : le Chef des Services municipaux lui fait un discours où il la rassure en lui promettant de prendre sa défense.

Quelques jours après, une pétition est rédigée, dont on lira ci-dessous le texte intégral (2) ; cette pétition est signée de deux mille

(2) La pétition au Sultan était ainsi conçue :  
Meknès, le 16 juin 1937.

*Louange à Dieu seul,  
A Sa Majesté Notre Maître le Sultan très Grand,  
refuge de son peuple, descendant du Prophète et  
perle de l'Empire Chérifien Alaouite,  
Dieu fasse perpétuer Votre Empire, fortifie  
Votre Nation et fasse triompher durablement Votre  
Trône.*

*Nous soussignés, habitants de Meknès et représentants de la population entière de cette ville, avons l'honneur de recourir à Votre Majesté, en vous dépeignant la situation douloureuse à laquelle sont réduits notre ville, ses champs et ses jardins environnants, à cause du détournement des oued Bou Fekrane, dont elle est la victime par suite de l'arrêté viziriel daté du 12 avril 1937 (N° 1268) et approuvant les décisions prises par la Commission déléguée par le Service des Travaux publics en vue de répartir les eaux de l'oued précité.*

*C'est avec douleur et regret que nous constatons que nos jardins et nos champs sont sur le point d'être détruits par la sécheresse qui menace de ravager les cultures et les fruits et de faire périr les arbres, alors que les terres de nos voisins les colons jouissent complètement des eaux d'irrigation qui leur sont fournies par les abondantes sources et les cours divergents de l'oued Bou Fekrane.*

*Notre ville jouissait auparavant de toutes ses eaux, qui sont son bien naturel surtout celles de l'oued Bou Fekrane ; elle en jouissait à l'époque où elle ne comptait que 20.000 âmes.*

*Est-ce par logique et par intérêt qu'elle soit privée d'une grande partie de ses eaux dans un temps où elle a évolué et où le nombre de ses habitants s'est accru au point qu'elle est devenue l'une des plus grandes et des plus importantes villes du Maroc ?*

*Nous croyions que l'Administration se contenterait, pour servir les intérêts des colons et de la Municipalité, de ce qu'elle nous avait déjà pris, à savoir les deux sources de la Kasbah de Bou Fekrane et de Tagma. Mais voici qu'une fois encore elle diminue la part qui nous reste de cet oued et*

personnes ; le 15 juin elle est remise par une délégation de 20 membres au général commandant la région de Meknès, afin qu'il la fasse parvenir au Résident général; le lendemain 16, elle est portée au Sultan par une autre délégation de 10 personnes.

Dix jours plus tard, aucune réponse n'étant parvenue, et l'eau manquant toujours, les délégués frètent des voitures et inspectent à nouveau les canaux ; ils constatent que la pénurie d'eau persiste et découvrent que deux nouveaux colons (avec ou sans autorisation?) y opèrent des détournements à leur profit. Le

*qui est la base de nos intérêts et la vie de nos terres. Ce regrettable agissement nous inquiète, trouble la paix de notre vie et nous a poussés à être sur nos gardes en vous élevant nos protestations et vous adressant nos plaintes.*

*La manière dont furent réparties les eaux de Bou Fekrane nous a plongés dans une profonde consternation, ce qui nous fait présager mal l'avenir de nos propriétés et les productions régulières de nos jardins et de nos champs. Bien plus, elle nous a poussés à croire que l'Administration n'a agi de la sorte qu'afin de nous submerger dans notre indigence et d'abolir les derniers restes de nos richesses.*

*C'est pourquoi nous nous sommes réfugiés en Votre Majesté en Lui manifestant notre désapprobation des actes accomplis par la Commission susdite et nos protestations énergiques contre celle-ci. C'est pourquoi aussi nous lui déclarons que l'eau, qui est l'objet de nos revendications, est indispensable à notre vie, à la vie de notre ville et que nous n'en souffrirons la moindre perte.*

*Cette eau n'est-elle pas la garantie de notre subsistance? N'est-elle pas l'élément qui sert à notre purification dans nos mosquées, nos lieux saints et nos bains? Votre Majesté n'ignore pas le caractère sacré et divin des biens inaliénables de main morte dans la loi islamique autant que dans les autres religions célestes.*

*C'est pourquoi vos sujets de la ville de Meknès manifestent à Votre Grande Majesté leur désapprobation énergique de l'arrêté précité et espèrent en Son appui afin que rien ne leur soit ravi de leur eau qui est à la base de leur vie et de leurs actes religieux sacrés.*

*Vos sujets très soumis qui vous aiment sincèrement et saluent Votre Majesté.*

La pétition adressée au Résident était conçue dans les mêmes termes: ce qui s'adressait personnellement au Sultan était remplacé par le passage suivant :

*En conséquence, nous faisons appel à la justice de notre Gouvernement protecteur et nous invoquons cet amour de l'équité et de la défense de l'Humanité, dont sont épris les libres enfants de France. Nous invoquons ces nobles sentiments que nous avons toujours remarqués chez vous et qui vous poussent à rendre justice aux Musulmans, à défendre leurs droits, à respecter ce qu'ils ont de sacré dans leur religion et nous vous conjurons de prêter une oreille attentive au cri de dizaines de mille d'hommes qui souffrent dans leur vie spirituelle et matérielle.*

*Nos revendications se résument ainsi :*

1° *La conservation de toute l'eau de Bou Fekrane, qui doit être assurée à notre ville est considérée comme l'un de ses droits naturels et sacrés.*

2° *La suppression de sa répartition telle qu'elle fut conçue par la commission précitée et le retour à la distribution telle qu'elle existait depuis des générations et des siècles.*

*Nous avons une confiance parfaite et un espoir complet en votre appui afin que rien ne nous soit ravi de notre eau, qui est à la base de notre vie et de nos actes religieux sacrés.*

*Nous vous prions, Monsieur le Résident général, d'agréer nos salutations très sincères et profondément respectueuses.*

fait est signalé aux autorités compétentes sans résultats.

Au début de juillet, une lettre est rédigée pour le Chef des Services municipaux, où toute la question est exposée, et lui est remise par quatre délégués. Ceux-ci reçoivent la promesse d'être convoqués à une réunion conjointe avec les représentants de l'Administration.

Cette réunion a lieu le 11 juillet ; elle dure 4 heures et prend fin sans résultats, l'Administration restant intégralement sur ses positions, en se contentant de faire des promesses d'eau supplémentaire.... pour l'avenir.

Le 11 août, une nouvelle réunion se tient, mais, cette fois, uniquement entre les représentants de l'Administration. On y décide que 38 litres par seconde seulement seraient accordés à la ville de Meknès. Chiffre ridiculement bas : même en y ajoutant l'eau payante de l'Aïn Tagma cela fait tout juste 100 litres par habitant et par jour, alors qu'étant donné l'irrigation 200 litres par l'habitant et par jour sont pour le moins nécessaires (3).

Aussitôt connue, cette nouvelle provoque, naturellement, la plus vive irritation. Cependant celle-ci ne se manifeste encore que.... par des télégrammes. Deux télégrammes sont adressés, l'un au Résident, l'autre au Sultan, dans lesquels on rappelle à ces messieurs la pétition du 15 juin, vieille maintenant de 2 mois, à laquelle on n'a toujours pas daigné répondre, et dans lesquels on proteste aussi contre la récente décision de l'Administration. En même temps, de nouvelles délégations sont envoyées au Chef des Services municipaux. Elles sont éconduites, puis reçues en partie, mais c'est simplement pour leur dire de... s'adresser au pacha.

Pendant ce temps, l'eau se fait de plus en plus rare. On est à la fin août ; c'est le moment des plus basses eaux. L'eau pour les ablutions commence à manquer totalement dans certaines mosquées.

Aussi, devant l'effervescence qui grandit, le Chef des Services municipaux adresse le 31 août une convocation aux représentants de la population, pour le lendemain 1<sup>er</sup> septembre à 9 heures du matin. La population de Meknès l'apprend, et le 1<sup>er</sup> septembre, anxieuse de savoir si elle va enfin pouvoir se désaltérer, se laver et irriguer à son aise, elle accompagne en masse ses délégués dans la ville nouvelle devant les bureaux des Services municipaux où doit se décider son sort. A cette foule, le pacha et le Chef des Services municipaux adressent successivement la parole, promettant formellement qu'elle aurait satisfaction, que l'eau de l'oued Bou Fekrane resterait à la ville. Chacun se retire, satisfait et content. Il n'y a eu à aucun moment aucune échauffourée, aucun tumulte, et la dispersion s'est opérée d'elle-même, sans encombre.

Mais les provocateurs veillaient.

Le lendemain, c'était le massacre.

(3) Estimation de Chardeaux, ingénieur des Ponts et Chaussées dans la revue *Nord Sud* (octobre 32).

**...De l'autre provocations**

Depuis le début, l'Administration, et particulièrement l'Administration militaire, seule détentrice de la puissance en ce territoire militaire, cherchait la bagarre. A toutes les humbles démarches de ses administrés, elle ne répondait que par des provocations.

Provocation du général Résident qui laisse sans réponse pendant deux mois et demi une pétition signée de 2.000 noms ayant trait à une question aussi importante que l'alimentation en eau d'une ville de 60.000 âmes.

Provocation du général Caillaud, commandant la région, convoquant à la fin de juin, trois des délégués qui avaient été sur place vérifier les canaux, les recevant comme une véritable brute galonnée, leur interdisant de s'asseoir, les empêchant d'ouvrir la bouche, les accusant sans aucune preuve de ne s'être déplacés que pour faire de l'agitation parmi les habitants de la campagne et finalement leur enjoignant de comparaître, pour en répondre, devant le contrôleur du territoire voisin d'El Hadjeb où leurs déplacements les avaient conduits.

Cette algarade eut entre autres pour résultat que lorsque, deux jours après, les trois accusés se mirent en route pour El Hadjeb, toutes les boutiques de Meknès étaient fermées en signe de protestation, et la population en masse accompagnait ses délégués jusqu'aux portes de la ville. Plus honnête ou plus timide que le général, le contrôleur civil renvoya absous les trois délégués, aucune preuve n'ayant été fournie, aucun témoin n'ayant été produit — et pour cause ! — que les délégués avaient quoi que ce soit fait d'autre que de constater le manque d'eau.

Provocation du pacha, agissant sans doute par ordre, le 13 juillet : le surlendemain de la conférence négative du 11 juillet avec les représentants de l'Administration, l'un des délégués est convoqué chez le pacha qui le menace de prison s'il continue à s'occuper de la question de l'eau.

Provocation du Chef des Services municipaux qui, en août, alors qu'une délégation constituée de 7 habitants de la Cité et de 23 habitants de Zeitoun vient réclamer contre la décision de ne leur laisser que 38 litres d'eau, ne voulut recevoir qu'un seul délégué de la ville, puis trois de Zeitoun, et fit finalement jeter dehors par son chaouch celui de ces derniers qui avait pris la parole, sans doute parce que ce maraîcher n'avait pas suffisamment l'habitude du langage des cours...

**La provocation finale**

Cependant, si toutes ces provocations avaient certes contribué à accroître la rancoeur des habitants de Meknès, elles n'étaient tout de même pas parvenues encore à leur but : noyer dans le sang la question de l'eau ; couvrir l'expropriation du manteau de la nécessité de maintenir l'« autorité » et le « prestige » de la France.

Pour arriver à ce résultat, il fallait frapper un nouveau coup et plus fort. Le rassemblement des Meknassis le 1<sup>er</sup> septembre, dans l'attente des résultats de la réunion qui avait été convoquée aux Services municipaux, allait en fournir le prétexte.

Le 2 septembre au matin, alors que chacun avait bien dormi, confiant en la parole donnée publiquement la veille par le pacha et le Chef des Services municipaux, quel n'est pas l'étonnement général lorsqu'on constate que la ville est en état de siège. Depuis 5 heures du matin, toute la ville, ou presque, est entourée d'un cordon de troupes : légionnaires, tirailleurs, spahis, tous en tenue de campagne, casque, baïonnette, cartouches.

Que se passait-il donc ?

On allait bientôt le savoir.

A 6 heures du matin, cinq Marocains, tous cinq notables fort connus à Meknès et qui s'étaient spécialement occupés de la question de l'eau, Mohamed Barrada, Moulay Idriss Menouni, Ahmed Benchakroun, Si Mohamed Ben Azzou et Ouid Medani Slaoui étaient amenés chez le pacha, et là, aussitôt, en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, sans débats, sans défense, sans accusation (4), ils s'entendaient condamner à 3 mois de prison chacun.

**Le massacre**

La nouvelle se répandit comme une trainée de poudre.

Spontanément toutes les boutiques se fermentent, et, non moins spontanément, un cortège s'organisa, un cortège entièrement pacifique (personne, bien entendu, n'avait la moindre arme), dans le but d'aller voir le pacha. Bientôt le cortège se heurte à la troupe qui refuse de laisser passer même une délégation réduite, et frappe à grands coups de crosses. On fait demi-tour, et l'on va se réunir à la mosquée (5). On décide que, puisqu'on ne peut parler au pacha, on lui fera lire ce que l'on voulait lui dire ; pour cela on confectionne une grande banderole sur laquelle on inscrit en arabe les paroles suivantes : « *Nous voulons la libération des cinq captifs. L'eau est notre bien ; au besoin nous la rachèterons en sacrifiant nos vies.* »

Puis on se porte, par un nouveau chemin, vers le tribunal du pacha. On arrive ainsi sur la place El Hedim. C'est la grande place de Meknès, la place du marché. Comme tous les jours, à cette heure, — il est 9 heures, — la place est remplie de marchands, de femmes

(4) Ah ! si l'on rendait la justice comme cela en pays fasciste, quelles gorges chaudes en feraient tous nos bons démocrates ! Mais, comme ça se passe sous le drapeau de l'impérialisme français et sous le régime du Front populaire, ces messieurs de la Ligue et de la Franc-maçonnerie trouvent sans doute cela très « droits de l'homme ».

(5) La mosquée joue dans les villes arabes à peu près le même rôle que nos cathédrales au moyen âge. A la fois maisons du Peuple et lieux d'asile, on s'y rassemble chaque fois qu'on a une décision grave à prendre.

faisant leurs achats, d'enfants. Le cortège traverse la place, mais, de l'autre côté, les légionnaires sont là : ils éventrent d'un coup de baïonnette l'un des porteurs de la pancarte. Ses compagnons veulent le ramasser, on les en empêche. Alors c'est la mêlée ; les manifestants se défendent comme ils peuvent contre les coups de crosses et de baïonnettes qui leur sont donnés de toutes parts. Puis... un ordre. Un ordre général, donc venu de haut, venu de celui qui commandait l'ensemble des troupes : *tirez !* Les soldats tirent. La foule, manifestants et non-manifestants, fuit, elle fuit principalement par une petite rue étroite qui donne sur la place. Il y a là une masse humaine dans laquelle on est sûr de faire mouche à chaque coup. Le tir continue de plus en plus dense,

lui dont furent témoins les Meknassis après le drame : MM. les colons Croix de Feu et Doriotistes, leurs chefs en tête, offrant des tournées de bière et limonade aux légionnaires, en guise de remerciement ou pour fêter peut-être un si joyeux événement, tandis que des blessés se tordaient encore en souffrances atroces et dans la rue ! » (6)

La population de Meknès put recueillir les corps de 11 tués ; deux blessés mouraient pendant les deux jours suivants, ce qui portait à 13 le nombre des morts connus.

Mais il y a aussi les morts inconnus. Combien furent-ils ? Tout ce qu'on sait c'est que, dans l'après-midi, deux camions militaires vinrent ramasser sur la place les corps qui s'y trouvaient, et que, depuis lors, presque cha-



*La place El Hedim, où eut lieu le massacre.  
L'affluence sur cette photo est l'affluence habituelle.*

et c'est dans cette ruelle qu'il y aura le plus de victimes.

La provocation était arrivée à ses fins.

Nouvelle victoire à inscrire au palmarès de la glorieuse armée française, et particulièrement de sa légion étrangère, ces gens de sac et de corde auxquels la bourgeoisie française depuis Louis-Philippe a confié la mission d'aller porter au dehors sa « civilisation » !

Cette victoire, les colonisateurs s'empressent de la célébrer. Tandis qu'on interdit aux Marocains de ramasser leurs morts et de soigner leurs blessés, on boit : « A deux heures, sous un soleil de plomb, on évacuait des hommes étendus depuis 9 heures le matin sur le pavé. A trois heures de l'après-midi, des blessés mouraient sans avoir reçu les moindres soins. » « ... Quel spectacle plus pénible aussi que ce-

que jour ce sont de nouvelles familles qui viennent faire savoir qu'elles n'ont pas revu, qui un mari, qui un fils...

Quant au nombre de blessés qu'il est impossible, pour la même raison, de préciser, il atteint vraisemblablement la centaine. Parmi eux sont plusieurs femmes dont l'une, blessée au sein, était encore en danger de mort lorsque ces renseignements ont été recueillis.

### Epilogue

Quatre jours après, le lundi 6, des prières pour les tués de Meknès eurent lieu dans les mosquées de tout le Maroc : à Casablanca, à Rabat, à Meknès, à Fès, dès midi, toutes les boutiques se fermaient, tout travail s'arrêtait,

(6) *La Dépêche de Fès* (4 septembre 37).



c'était la grève générale complète. Effrayés, des Français commencèrent à faire leurs malles. Mais il ne se passa rien, rien d'autre que cette protestation silencieuse et unanime d'un peuple de 6 millions d'êtres...

A Marrakech seulement la grève n'eut pas lieu et les prières ne furent pas dites, car l'autorité avait cru devoir faire garder le quartier juif qui, cependant, n'avait rien à voir à l'affaire, par tout un cordon de troupes, sous prétexte d'une attaque possible au sortir de la mosquée. Pour souligner le caractère de provocation de cette mesure, la grève et la prière furent décommandées, mais, comme on a pu le voir dans les quotidiens, la population de Marrakech a pris sa revanche ces jours-ci en huant copieusement le Noguès et le Ramadier lorsqu'ils osèrent venir essayer de parader en cette ville qui crève de misère, ville la plus peuplée mais la plus effroyablement misérable de tout le Maroc, la ville où il n'y a pas de jour où l'on ne trouve des hommes morts de faim.



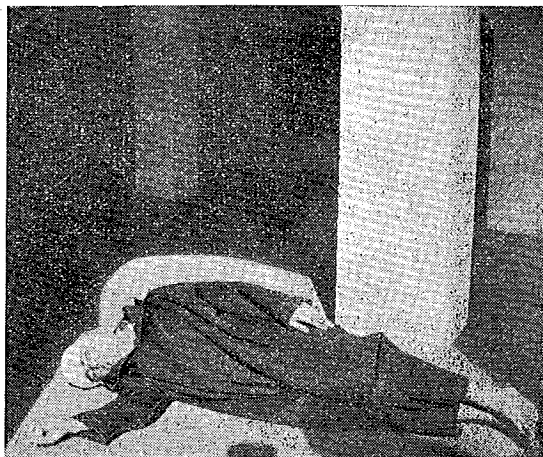
*Un mort, HAMMON BEN HOCEIN, tué d'une balle dans les testicules.*

#### On avoue, mais on maintient

Et, au point de vue de l'eau, quelle est maintenant la situation ?

Le massacre avait trop attiré l'attention sur Meknès pour qu'on puisse continuer à nier — même au moyen de la fable de l'« oued pestilentiel » — que Meknès manquait d'eau, qu'on avait spolié la ville d'une quantité d'eau qui lui était strictement indispensable : les fontaines tarries des rues de la ville, et les rigoles d'arrosage sèches de ses faubourgs, ne pouvaient plus être cachées. On se décida donc à diminuer le taux de la spoliation, mais on en laissa subsister intégralement le principe.

La prise d'eau pour les colons de Tanout, fixée primitivement à 20 litres par seconde, et ramenée à 12 litres le 1<sup>er</sup> septembre après le rassemblement devant les Services municipaux, fut finalement abaissée à 8 litres. D'autre part, des fontaines alimentées par de l'eau de la ville européenne (qui a de l'eau à revendre, disposant de quelque 400 litres par jour et par habitant !) furent installées en plusieurs points de la ville indigène. Enfin, Noguès, re-



*Un blessé d'un coup de sabre.*

venu en hâte de France, venait déclarer aux Meknassis que des travaux allaient être entrepris sans délai, qui leur donneraient... un jour, de l'eau comme ils n'en avaient jamais eu !

Quels aveux ! Quelles preuves plus claires peut-on demander de la justesse des doléances des massacrés, et du crime des massacreurs ? Si l'on réduisait de plus de moitié l'eau prélevée pour les colons, si l'on installait des fontaines alimentées à d'autres sources, si de nouveaux travaux étaient mis en train, n'était-ce pas l'aveu que Meknès avait manqué d'eau ? N'était-ce pas suite l'aveu qu'on n'avait pas hésité à prélever de l'eau sur une ville qui en avait tout juste à sa suffisance, au profit de propriétés qui n'avaient jamais jusque-là eu de cette eau, et que rien n'empêchait par conséquent d'attendre jusqu'à l'exé-



*Un blessé d'une balle dans la gorge.*

cution des travaux que l'on promettait maintenant ?

Mais ce crime, qu'on avoue, on se refuse à le reconnaître.

Noguès a couvert entièrement les exécuteurs du crime.

Les 5 condamnés du 2 septembre, coupables seulement d'avoir, avec des milliers de leurs concitoyens, demandé à ce qu'on mette fin au crime, resteront en prison. Telle est la première décision que le général-résident a commencé par proclamer à son de trompe.

Quant à l'eau qui va à Tanout, elle continuera à y aller. Le droit séculaire, issu à la fois de la coutume et d'un acte écrit, des habitants de Meknès sur leur oued n'est pas reconnu. L'Administration se réserve le droit de faire ce qu'elle veut de cette eau : de refaire dans l'avenir ce qu'elle a fait cette année. Les 60.000 Meknassis devront attendre le résultat hypothétique de futurs travaux pour avoir de l'eau, comme ils l'ont eue depuis des siècles, à leur suffisance ; les quatre colons de Tanout, eux, ne pouvant attendre pour avoir de l'eau qu'ils n'ont jamais eue.

Telles sont les décisions, définitives et irrévocables, du délégué du Front populaire à l'Administration du Maroc...

#### INTERPRETATION DES FAITS ET CONSEQUENCES

Quelles sont les raisons de cette extraordinaire politique, de cette politique qui doit apparaître comme l'absurdité même aux lecteurs de la métropole ?

Il y a à cette politique une raison d'ordre général qui est certaine, et à laquelle il faut ajouter peut-être une raison d'ordre plus particulier.

##### Accumulation primitive

La raison d'ordre général n'est autre que « la raison de colonisation ». Qui dit *colonisation* dit *expropriation*. Je me permets de renvoyer à cet égard à l'étude publiée par la R. P. en 1930, à l'occasion du centenaire de l'Algérie, sur l'histoire de la colonisation algérienne. On y verra — on peut mieux s'en rendre compte sur une suite d'événements qui s'étend sur tout un siècle — comment la colonisation n'est qu'un cas particulier de cette « accumulation primitive » que la bourgeoisie a pratiquée en Europe même, aux débuts du capitalisme, et que Marx a si puissamment décrite dans le *Capital*. L'accumulation qui consiste à exproprier de force des travailleurs indépendants, afin de se procurer, par là, à la fois le premier capital et les premiers prolétaires.

La base de la colonisation est l'expropriation des terres des indigènes au profit des Européens.

Cette expropriation, ou, plus exactement, cette confiscation, a été effectuée sur une échelle considérable en Algérie, notamment par la III<sup>e</sup> République ; au Maroc elle a été

inaugurée par le Résident général Steeg, premier Résident civil, et radical « bon teint ».

C'est dans la région de Meknès précisément qu'elle a été opérée, je crois, sur la plus grande étendue, et, en tous cas, avec les meilleurs résultats.... pour les colons s'entend. L'importante tribu des Beni Mtir jouissait au sud de Meknès, depuis des temps éloignés, d'un assez vaste territoire de culture et de pacage formé d'une plaine et d'un plateau. L'Administration française lui a enlevé la terre, très fertile, et lui a laissé le plateau... qui ne vaut à peu près rien.

Les colons établis en cette riche plaine forment maintenant le centre de colonisation le plus prospère du Maroc ; quant aux indigènes dépossédés, voici comment un écrivain quasi officiel, et rien moins qu'anti-impérialiste, décrit leur situation : « Ils sont aujourd'hui parmi ceux qui ont payé le plus cher, affaiblissement du groupe et appauvrissement des individus, les avantages (sic ! ?) du Protectorat.... Leur situation est devenue pitoyable. » (7)

En Algérie l'expropriation s'est bornée à la terre, car il n'y avait guère que la terre ; au Maroc, qui est la seule partie de l'Afrique du Nord où il existe d'importantes ressources en eau, la terre n'est pas la seule richesse ; l'eau en est une autre. Il faut donc enlever à l'indigène sa propriété sur l'eau comme on lui a enlevé sa propriété sur la terre. Lorsque les maraîchers indigènes de Zeitoun n'auront plus d'eau pour arroser leurs jardins, cette eau sera disponible pour irriguer les terrains des colons et, en outre, les bras du cultivateur-propriétaire de Zeitoun deviendront disponibles pour travailler les terres du colon.

L'affaire de Meknès n'est donc qu'une pièce particulière d'un plan d'ensemble (8) qui consiste à enlever à l'indigène tout droit sur l'eau. Ainsi que le dit très bien un journaliste de Fès, radical bien pâle cependant, : « Les colons ont pris les meilleures terres des indigènes, on peut maintenant leur prendre l'eau » (9). Dans ces paroles se résume toute la colonisation.

##### Manceuvre fasciste (?)

Telle est la cause générale des événements de Meknès, mais on peut se demander — et c'est la question que se posent avec insistance

(7) J. Célerier. Chez les Berbères du Maroc. (*Annales d'histoire économique et sociale*, mai 36).

(8) Je ne suis pas en mesure de présenter un tableau d'ensemble du point où en est la réalisation de ce plan. Je signalerai simplement en vrac : l'abondance des arrêtés vizirielles déclarant, comme appartenant au domaine public, telles ou telles sources, — les campagnes d'un journal, dont les intentions ne sont peut-être pas très pures, mais dont les renseignements — précisément pour cela — sont généralement assez sûrs, contre un caïd de l'Extrême-Sud « voleur d'eau » pour lequel « le Bureau de Renseignements s'efforce de trouver des procédés légaux pour lui permettre de continuer », — l'incarcération à Marrakech de 4 délégués de la tribu des Ait-Immour venus réclamer contre l'enlèvement de leur eau.

(9) M. F. Debare dans la *Dépêche de Fès* du 4 septembre 37.



les camarades du Maroc — si, à cette cause générale, il ne faut pas en ajouter une autre, plus spéciale.

L'enlèvement de l'eau aux indigènes est dans la logique des choses, dans la logique de la colonisation ; ce qui l'est moins c'est la brutalité et la précipitation avec lesquelles l'opération est conduite, les provocations inouïes et répétées auxquelles elle donne lieu.

Il faut priver les indigènes de l'eau afin que celle-ci soit disponible pour l'irrigation des terres européennes. Entendu ! mais ce n'est tout de même pas là une besogne urgente lorsqu'on dispose encore, en dehors de l'eau utilisée par les indigènes, d'autres sources en quantité considérable qui sont encore *inutilisées*. L'ingénieur des Ponts et Chaussées de la circonscription estimait en 1932 que le montant des eaux disponibles sur le versant nord du Moyen-Atlas dans la région de Meknès était d'au moins, tous abattements faits, de 6.000 litres par seconde, et que, sur ce montant, 900 litres seulement étaient alors captés (10). Ces chiffres n'ont pas dû changer beaucoup depuis lors. Ainsi, c'est lorsqu'on dispose encore de 5.000 litres d'eau par seconde, à quelques dizaines de kilomètres de Meknès, qu'on vient chicaner aux habitants de cette ville la propriété de la centaine ou deux de litres que leur apporte l'oued Bou Fekrane. C'est pour fournir 40 litres à la colonisation, alors qu'on a 5.000 litres inemployés, qu'on prive d'eau une ville tout entière !

Il est vrai que la dépossession des indigènes n'a pas seulement pour but de s'emparer de leurs biens, mais aussi de leurs personnes, en les obligeant, devenus prolétaires, en grand nombre, à s'embaucher à n'importe quel prix. Les fameuses lois anglaises sur les « enclosures » n'eurent pas tant pour but de donner aux seigneurs la jouissance des biens communaux que de fournir à la grande industrie naissante de la main-d'œuvre abondante, et à bon marché.

Mais, à ce point de vue aussi, rien ne pressait, vraiment ! Les expropriations précédentes, doublées de la crise, ont réduit à une misère effrayante presque toute la population agricole indigène du Maroc ; elles ont créé ainsi une « armée de réserve » considérable, comme, je crois bien, on n'en a jamais vu, et qui s'embauche à n'importe quel prix. Dans la banlieue immédiate de Meknès j'ai vu un ouvrier jardinier qui était venu s'offrir, à l'Européen qui l'employait, pour 20 sous par jour ! On lui donnait 3 francs. De 3 à 6 francs par jour tel est en effet le salaire commun des travailleurs indigènes de la ville (11). Salaire en-

core magnifique par rapport à ceux qui sont pratiqués à la campagne où 3 francs est le salaire maximum, et le salaire minimum : quelques poignées d'orge.

Dans de pareilles conditions, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'une accentuation de la prolétarianisation n'était vraiment pas d'une nécessité urgente ! On pouvait encore laisser le maraîcher de Zeitoun vivre quelques années de plus sur son bout de terre.

Alors ?

Profonde bêtise ?

Ou très grande habileté ?

Tout le haut-fonctionnariat du Maroc est fasciste, fasciste à plein, fasciste militant. Les camarades du Maroc sont persuadés, — autant aujourd'hui qu'il y a un an — que ce haut-fonctionnariat, en accord avec les cadres de l'armée, entend faire de l'Afrique du Nord une base d'action pour le fascisme français et international, analogue à la base que Franco s'était constituée en Espagne. La chose peut être considérée comme à peu près faite dès maintenant, pour le Maroc et l'Oranie au moins, en ce qui concerne la population européenne.

Reste la population indigène.

Le meilleur moyen de ne pas l'avoir contre soi, c'est de la dresser par avance contre le régime. Au Maroc espagnol, Franco a bénéficié de toute l'impopularité que s'y étaient acquise la République et le Front populaire en y continuant la politique réactionnaire des régimes et des gouvernements précédents. Nos fascistes français comptent bénéficier pareillement de la haine qui tend à s'emparer des indigènes contre ce Front populaire français dont le pouvoir se manifeste par un nouveau genre d'expropriations frappant la population dans ce qui lui est le plus immédiatement nécessaire à sa vie, et par des massacres dont on ne trouverait pas de précédents. N'oubliez pas, amis lecteurs, que les deux gouvernements successifs du Front populaire, celui de M. Blum et celui de M. Chautemps, totalisent à eux deux plus de tués en Afrique du Nord que tous les gouvernements de la République réunis (12).

Le calcul est habile. Réussira-t-il ? C'est là une autre question.

### Les agents de l'étranger

Que la politique du Protectorat dresse les Marocains chaque jour davantage contre la République française, et plus particulièrement contre le Front populaire, dont l'arrivée au pouvoir les avait remplis d'espoir, cela sans aucun doute. Mais le jour où les Marocains se soulèveront, il apparaît bien qu'ils sont assez grands garçons pour travailler pour eux-mêmes, et non pour un quelconque Noguès ou de la Rocque. Cependant, tout en travaillant pour eux-mêmes, les Marocains auront, s'ils le veulent, le moment venu, des alliés.

Le leitmotiv entonné par toute la presse de

(12) En dehors des opérations de guerre, bien entendu.

(10) *Nord Sud* d'octobre 32 (l'hydraulique agricole).

(11) Je rappelle que lors du mouvement de juin, le Résident Peyrouton avait institué pour le Maroc un salaire minimum de 4 francs par jour. Comme on le voit, si dérisoire que soit ce chiffre, il n'est même pas atteint, et même pas à la ville. Et malgré la hausse considérable du prix du blé, aliment de base des indigènes, depuis l'an dernier.

France et du Maroc au lendemain du massacre de Meknès, qu'elle soit officieuse, démocratique ou fasciste, a été que ces événements étaient dus à des « agitateurs étrangers ». C'est, il va sans dire, un mensonge, l'un de ces mensonges colossaux comme seule la presse française sait en inventer, et que seul le peuple français, « le plus intelligent et le plus doué d'esprit critique » qui soit au monde peut avaler sans sourciller. Il est inutile de dire qu'à l'appui de cette assertion, pourtant unanime, personne n'a été capable d'apporter la moindre preuve, le moindre indice, et Dieu sait pourtant que s'il y avait eu la moindre trace d'« agitateurs étrangers », il n'eût pas été difficile de les découvrir en un pays où la police a à son service autant de mouchards que le Guépéou.

Donc, pas d'intervention étrangère dans les événements de Meknès. Mais s'il n'y a pas d'intervention étrangère, il ne s'ensuit pas que les Marocains ne sachent pas ce qui se passe à l'étranger. Ils ne peuvent pas ne pas savoir, par exemple, que tout à côté d'eux, dans la zone espagnole du Maroc, Franco a institué pour les Musulmans un régime de libéralisme et plein d'attentions. Ce n'est certes pas aux indigènes de Tétouan ou de Larache qu'on enlèverait l'eau ! Ils ne peuvent pas ne pas savoir non plus, car il a bien soin de le leur faire savoir — et c'est son droit — que Mussolini a instauré en Libye un régime pro-musulman. Et ils savent aussi qu'Italie et Allemagne sont les ennemis de leurs oppresseurs, ennemis de ceux qui leur enlèvent leurs terres, leur eau, et qui les emprisonnent et les massacrent dès qu'ils réclament.

Les agents de Franco, de l'Allemagne ou de l'Italie ne sont pour rien dans les événements de Meknès ni dans tous autres analogues, mais ce qui est vrai, c'est que les Marocains n'ont pas s'interdire de s'appuyer, le moment venu, sur l'Allemagne et l'Italie, pour bouler dehors leurs oppresseurs.

C'est une conviction qui, sous les coups redoublés que leur assène le Front populaire, devient de plus en plus consciente chez les dirigeants : « l'heure de la guerre européenne sera l'heure de notre délivrance ».

« La prochaine guerre ne sera pas comme la guerre de 1914 où on avait promis monts et merveilles à l'Algérie et à la Tunisie pour avoir leur concours et après laquelle on institua un régime pire qu'auparavant. Cette fois, nous ne nous laisserons pas duper, nous jouerons notre carte. »

Voilà ce que pensent les indigènes du Maroc, et pas seulement du Maroc, mais de toute l'Afrique du Nord.

Or, en cas de guerre, la puissance de l'Afrique du Nord sera formidable. Un soulèvement de l'Afrique du Nord privera, d'une part, l'armée française de l'appoint des centaines de milliers de tirailleurs, qui lui est indispensable pour vaincre; d'autre part, elle l'obligera à constituer un nouveau front d'une étendue con-

sidérable (13). Avec quoi y fera-t-elle face ? Un soulèvement de l'Afrique du Nord, c'est l'issue de la guerre réglée en quelques jours. *L'attitude de l'Afrique du Nord dans un prochain conflit, et plus particulièrement du Maroc, est le facteur décisif qui décidera où ira la victoire.*

La politique suivie en Tunisie, en Algérie et au Maroc, par les fonctionnaires de la République, et plus particulièrement par ceux du Front populaire, laissent de moins en moins de doute sur ce que sera cette attitude.

En disant tout à l'heure qu'il n'y avait pas eu d'agents de l'étranger dans les événements de Meknès, j'ai commis une erreur. Il y en a eu ; mais non où l'on prétendait les voir. Les agents de l'étranger, ce sont les hauts fonctionnaires, Normandin, directeur des Travaux publics, et Caillaud, général commandant le territoire de Meknès, qui ont privé la population de Meknès de son eau, et l'ont provoquée par leurs menaces et leurs arrestations. Au-dessus d'eux, l'agent principal de l'étranger c'est le général Noguès, Résident général, qui n'est venu à Meknès, après le massacre, que pour maintenir et confirmer les décisions prises. Ce sont ceux-là, et ceux-là seuls — qu'ils s'en rendent compte ou non, il n'importe — qui sont les agents de l'étranger.

Les agents français de l'étranger sont en train de conduire l'impérialisme français à sa perte, et aussi, nous l'espérons bien, l'impérialisme tout court.

Dialectique de l'histoire ! et qui n'est, certes pas, pour nous déplaire.

R. LOUZON.

(13) Pendant la guerre de 1914, pour une simple tribu de l'Aurès occidental qui avait manifesté son mécontentement de la conscription en tuant un sous-préfet et un administrateur, et qui ne disposait que de quelques vieux fusils de chasse et de un ou deux Lebel apportés par des tirailleurs, une brigade d'infanterie tout entière dut être retirée du front de France et maintenue en Algérie pendant près de 6 mois. Par ailleurs, le soulèvement de quelques tribus subsahariennes de l'Extrême-Sud Tunisien nécessita la constitution sur les confins tripolitains d'un véritable front qui immobilisa durant 4 ans une dizaine de mille hommes.

**Cartel de Défense des Révolutionnaires  
antifascistes emprisonnés en Espagne**

## **GRAND MEETING PUBLIC**

**SALLE WAGRAM - Av. Wagram, Paris  
VENDREDI 22 Octobre 1937 à 20 h. 30**

Sous la présidence de notre Cde WULLENS

**Pour la Révolution socialiste en Espagne!  
— Contre le stalinisme contre-révolutionnaire! Prix d'entrée : 2 fr.**



# Le Front populaire traque les réfugiés espagnols

Le gouvernement de Front populaire, enhardi par la carence du prolétariat français vis-à-vis de la politique de non-intervention, vient de se décider à asséner un nouveau coup à la résistance ouvrière en Espagne. Un décret ministériel, promulgué par Marx Dormoy, ministre socialiste de l'Intérieur, organise l'expulsion du territoire français de tous les réfugiés espagnols, mères, enfants, vieillards, dont le seul crime est d'être pauvres. Ces victimes avaient cru échapper aux bombes de Franco; elles avaient été autorisées à venir en France; la plupart d'entre elles avaient même été évacuées par des bateaux français, sur lesquels elles s'embarquaient de bonne foi, croyant échapper à la mort.

Mais la plus grande honte dans ce drame n'est pas pour le ministères radicaux ou socialistes; ceux-là sont dans leur rôle. La plus grande déchéance est celle des militants syndicaux ou socialistes, des écrivains et des intellectuels qui, après avoir écrit des articles sentimentaux sur les gosses d'Espagne, aujourd'hui se taisent dans le *Populaire*, dans le *Peuple* pour ne pas se désolidariser de leur parti ou de leur coterie.

La bourgeoisie française peut être satisfaite : elle inflige une dure leçon aux familles des combattants espagnols et elle grave dans l'esprit des gosses expulsés ce que coûte l'audace d'avoir voulu se libérer; elle inflige ce châtimeur comme un avertissement aux prolétaires français, pour que ceux-ci sachent que dans une guerre civile éventuelle il n'y aura pas de pitié, même pour leur descendance; enfin, elle fait commettre cette infamie par un socialiste, semant un peu plus de désillusion dans le prolétariat.

Ce crime est devenu possible grâce au silence de la C.G.T. Trois jours durant la grande organisation de masse, représentant cinq millions de syndiqués, n'a pas pipé mot en face des expulsions massives. Le quatrième jour un de ses secrétaires, Buisson, a été mendigoter un délai pour les orphelins. Pas un mot de protestation contre le fait même du refoulement de non-belligérants dans la fournaise de la guerre civile.

Cette complicité de la C.G.T. est facilitée par sa colonisation. Les staliniens viennent de préparer le terrain par leur slogan : « la France aux Français ». Marx Dormoy pouvait agir en toute tranquillité : les syndicats ne bougeraient pas, il ne s'agissait que d'étrangers.

Les prétextes donnés sont spécieux et se contredisent.

Est-ce aux troubles ou aux frais d'entretien qu'est dû le refoulement? Peut-on qualifier de troubles la protestation de femmes et d'enfants exaspérés parce que demi nus, dormant sur les pavés, par les froids de l'automne?

Quant aux dépenses, au fameux million à dépenser par jour, le socialiste Dormoy reçoit démenti sur démenti. Il prétend entretenir 55.000 réfugiés; la dépense serait donc de l'ordre de 20 fr. quotidiennement. Or, le maire de Bayonne faisant un rapport sur les dépenses municipales parle de 5,50 par jour, et le camarade Delsol, renseigné par le Centre d'hébergement de Poitiers, signale le chiffre de 7 fr.

D'ailleurs comme œuvre d'ensemble le Centre d'accueil de la C.G.T. donne souvent les preuves de la plus grande nonchalance bureaucratique. Ne l'a-t-on pas vu refuser d'envoyer des enfants à des personnes s'offrant à les héberger, sous prétexte de ne pas morceler son travail; simultanément dans les Centres d'hébergement des orphelins grouillaient sans aucuns soins familiaux. On peut dire que les secours les plus efficaces l'ont été par des syndicats de la base et des militants du rang plutôt que par les bureaux du Centre d'accueil.

I. M.

N. B. *L'Humanité*, après avoir cultivé la xénophobie, se voit parfois obligée de publier quelques protestations de la base. Voici celle adressée au ministre socialiste par le Centre d'hébergement de Dole à la date du 6-10-37 :

*C'est avec une stupéfaction douloureuse et indignée que nous avons appris, brutalement, la décision que vous avez prise à l'égard des réfugiés espagnols et généralement antifascistes.*

*En fait, c'est là un beau succès pour les fascistes. Quant les Espagnols sont arrivés ici, les fascistes ont placardé une affiche où ils posaient la question financière soulevée par l'hébergement des réfugiés. Nous avons vivement riposté à cet argument sordide.*

*Par surcroît vous avez fait comme eux et gonflé les chiffres. Nous voudrions bien savoir comment vous vous y prenez en accordant chaque jour une indemnité moyenne de cinq francs par réfugié, pour dépenser un million, avec 55.000 personnes.*

*Vous auriez d'ailleurs dépensé bien moins en laissant repartir là-bas ceux qui multiplient les démarches depuis un mois et plus. Aussi voulons-nous vous dire ceci :*

*Nous avons ici des réfugiés dont toute la famille est emprisonnée par Franco quand elle n'a pas été assassinée. Fatigués de cette vie de bohème et désireux d'en finir, ils ont décidé de retourner à Bilbao... Au moment même où vous faisiez connaître votre décision et où les premières expulsions s'opéraient les journaux rendaient compte des tragiques bombardements de Barcelone et de Valence. Des dizaines d'enfants parmi les victimes. Nous avons soixante petits Espagnols ici; ils vont retourner sous les bombes. En pensant à nos propres enfants nous espérons que ceux-là, arrachés à la mort, avaient le droit de vivre.*

Au moment de mettre en page nous lisons dans le *Peuple* l'importante résolution adoptée par l'immense meeting des services publics qui s'est tenu à Paris le 6 octobre; plus de 50.000 travailleurs présents :

*Manifestent une stupéfaction douloureuse et indignée contre la décision prise par le ministère de l'Intérieur à l'égard des réfugiés espagnols, généralement antifascistes, que l'on rapatrie sans distinction, les livrant ainsi aux prisons de Franco ou aux bombes de Hitler et Mussolini.*

*Demandent que les milliers d'enfants que nous avons recueillis ne soient pas livrés en holocauste aux assassins fascistes et que nous puissions les arracher définitivement à la mort qui les attend.*

# RENAISSANCE

# DU SYNDICALISME

## LA QUINZAINÉ

### Duplicité des colonisateurs

Les congrès fédéraux de l'Alimentation et de l'Habillement n'ont pas donné ce qu'en escomptaient les nationaux - communistes.

Ces importantes assemblées ne se sont pas bornées à déjouer les manœuvres plus ou moins habiles des « colonisateurs qui n'osent pas dire leur nom ». Elles ont infligé à ceux-ci deux échecs cuisants.

Nous nous réjouissons de ces premières manifestations heureuses d'une résistance qui fut longue à se produire. Certes, le tableau du mouvement syndical français reste encore des plus sombres. Mais on peut dire que les congrès de l'Alimentation et de l'Habillement témoignent que le syndicalisme demeure malgré tout vivant dans notre classe ouvrière.

Au congrès de l'Alimentation, les nationaux-communistes présentaient une proposition des biscuitiers de la Seine ayant pour but de faire admettre le cumul des fonctions syndicales et politiques. L'année dernière, le Congrès avait repoussé ce cumul, bien qu'il ait autorisé à titre exceptionnel Simonin, conseiller général de la Seine, à siéger au bureau fédéral, en raison de sa qualité d'ancien secrétaire de la Fédération unitaire.

Il faut croire que la proposition des biscuitiers avait peu de chances d'être votée puisque ses auteurs, par la voix du même Simonin — le bon apôtre! — retirèrent leur texte au cours du Congrès.

Là-dessus le camarade Jean Zyromski s'est exprimé de leur décerner, dans un article du Populaire, des félicitations pour leur « esprit d'unité ». Il est tout à fait regrettable que Zyromski n'ait vu, ou voulu voir, que la couverture de la manœuvre de ses amis nationaux-communistes. En effet, dans le même temps qu'ils retraient théâtralement leur proposition, ces derniers opposaient un candidat à l'un des membres du bureau fédéral sortant, notre ami Chaussin. Ça n'a l'air de rien, et un jobard pourrait ne voir là que la stricte manifestation de la démocratie syndicale. Cependant, si Chaussin avait été battu par le candidat de la fraction, la majorité eût été renversée au bureau fédéral où les staliniens se seraient tout simplement acquis la majorité. Leur beau plan avorta, puisque Chaussin est réélu. Mais cette tentative éclaire d'un jour bien étrange les déclarations unitaires dont s'est réjoui publiquement le camarade Jean Zyromski. Ces déclarations n'étaient en réalité qu'une manifestation nouvelle de la duplicité des colonisateurs.

Sous le couvert d'identiques déclarations d'attachement à l'unité, une manœuvre semblable fut tentée au congrès de l'Habillement lors de l'élection du bureau fédéral et de la Commission exécutive. Les nationaux-communistes, qui sont les maîtres des syndicats parisiens, opposèrent des candidats à ceux qu'avaient

choisis un certain nombre de syndicats de province. Fort heureusement, les candidats de la province furent élus à une forte majorité.

Les militants de l'Alimentation et de l'Habillement doivent être maintenant fixés sur le crédit qu'on peut accorder aux déclarations d'attachement à l'unité des nationaux-communistes. Aux tenants du nouveau mot d'ordre de « la France aux Français », ils ont opposé cet autre mot d'ordre : « les syndicats aux syndicalistes! »

### Hiver difficile

Il ne faudrait pas croire que la campagne de la R.P. contre les colonisateurs repose sur des rancœurs personnelles. Rien n'est plus loin de notre esprit. Ce qui nous guide, c'est la nécessité pour le mouvement syndical de demeurer lui-même afin de rester capable d'accomplir son travail. Précisément, à l'entrée de cet hiver, il n'aura pas trop de son unité et de tous ses moyens pour faire face aux difficultés qui l'attendent, qui l'assaillent déjà.

L'hiver sera difficile. Le problème du renouvellement des conventions collectives se pose pour beaucoup de corporations. Ces conventions ont été signées dans le feu de la bataille de Juin. Le patronat n'est plus dans l'état d'esprit qui animait ceux de ses représentants qui signèrent les accords Matignon. Il s'est donné une organisation de combat, la C.G.P.F. Il s'est formé une âme de lutteur.

Nous avons été à peu près seuls à marquer la chute du gouvernement Blum comme le premier succès de la revanche patronale. Les bateleurs de la politique affirmaient, eux, que rien n'avait changé et que le Front populaire continuait. Aujourd'hui, alors que prennent corps les premières tentatives de nous ravir les 40 heures, que les renvois de délégués se multiplient, que des échecs se produisent, le patronat pouvant impunément violer les engagements pris, les ouvriers commencent à se rendre compte que ce n'est plus tout à fait la même situation sous le cabinet Chaumemps que sous le cabinet Blum. Ils se demandent si cela va durer longtemps et ils considèrent avec une certaine inquiétude la tactique suivie par leurs organisations syndicales et par la C.G.T.

Le grand projet d'une charte du travail contenue dans la réponse de M. Chaumemps à la résolution du Comité confédéral national du 4 août n'est, en fait, qu'une promesse. Les conditions posées aux organisations ouvrières (sagesse, cessation de l'occupation des usines, augmentation de la production) ne trouvent pas la contre-partie que certains pensaient obtenir du patronat. Celui-ci se dérobe. Il refuse obstinément de contracter avec la C.G.T. et, même, il dénonce les conventions signées, comme ce vient d'être le cas pour les grands magasins parisiens, après le coup de sonde des Magasins Réunis.

Le patronat repousse en fait l'arbitrage obligatoire, alors même que la C.G.T. accepte d'accompagner de sanctions la procédure instituée par Léon Blum. L'attitude patronale s'inspire



du plus strict intérêt de classe. Le patronat n'accepterait l'arbitrage que s'il était bien sûr que cet arbitrage, exercé sous la direction d'un gouvernement favorable, jouerait systématiquement en sa faveur. Il n'en est pas encore ainsi et parfois, les surarbitres désignés par M. Chautemps se prononcent encore pour la thèse ouvrière.

En recourant systématiquement à l'arbitrage, en acceptant des sanctions dont on précise qu'elles ne sauraient être unilatérales, la C.G.T. croit bien faire. Ses dirigeants ne s'aperçoivent pas qu'ils donnent des signes de faiblesse et que, sans le vouloir, ils encouragent la résistance patronale. En Juin le patronat a été obligé de contracter par le raz de marée des occupations d'usines. Il dénoue ses engagements et refuse d'en contracter d'autres dans la mesure où il n'est plus menacé directement. Quand les organisations ouvrières se bornent à engager des procédures et à solliciter des jugements le patronat répond en faisant traîner en longueur. Bien des militants commencent à se sentir lanternés. Ils le sont le plus souvent. Il n'est que de jeter un coup d'œil sur les conflits de ces derniers six mois pour se rendre compte des déceptions accumulées.

Le patronat paraît attendre que la C.G.T. et les organisations s'usent au jeu subtil de la procédure d'arbitrage. Il espère que les mécomptes essuyés auront pour résultat de créer une crise de confiance entre les organisés et les organisations. Sans doute s'est-il rendu compte que le rempart qui protège les conquêtes ouvrières est surtout constitué par la force syndicale demeurée réelle au sein des entreprises. Tant que les ouvriers d'une usine restent unis et que leurs militants savent ne pas faire de bêtises, il n'y a pas moyen que le patron prenne sa revanche. Dès lors, il attend que cette union soit brisée, il essaie de créer et d'entretenir des germes de division ouvrière, il tente d'entraîner les militants dans des pièges savamment dressés. Si la C.G.P.F. se dérobe, n'est-ce pas parce qu'elle espère la désagrégation des forces ouvrières sur le lieu du travail, et que, même, elle essaie de la provoquer plus ou moins habilement?

Il est aisé de comprendre que la besogne de nos colonisateurs ne peut qu'entretenir et favoriser ces espoirs patronaux. Une mainmise politique sur l'organisme syndical, c'est le plus redoutable germe de désagrégation de la force ouvrière.

Il est plus difficile de saisir que la tactique des dirigeants de la C.G.T. — paix sociale, arbitrage obligatoire, hymne à la production — constitue un autre danger, dans la mesure où elle se révèle incapable de préserver la nouvelle condition ouvrière acquise en Juin. L'impuissance de la plupart des corporations à conjurer par l'augmentation des salaires l'élévation incessante du coût de la vie — à défaut de l'échelle mobile qu'on n'a pas su décrocher au moment opportun — constitue un péril de désagrégation assez proche pour le mouvement tout entier. En marchant à fond, mais à sens unique, dans la paix sociale, on s'est aventuré dans une impasse. Il serait temps d'en sortir par un redressement décisif de la politique syndicale, sinon les syndiqués déchus et divisés par la politique risquent d'en sortir tout seuls en s'évadant des organisations. La C.G.P.F. n'attend que cela.

### Première réponse à Horace

Pour avoir une idée des bêtises que l'on peut dire lorsqu'on quitte le terrain de classe, il faut lire et relire l'article que la R.P. a publié dans son dernier numéro sous le titre : « Comment abattre le fascisme? » et sous la signature d'Horace.

Ce pseudonyme abrite un camarade d'idées et un ami personnel. C'est moi qui ai demandé à la R.P. de publier son article. Je n'en suis que plus à mon aise pour lui répondre, avec l'espoir que je ne serai pas le seul.

Le reproche fondamental que l'on peut faire à Horace est que, pour examiner le problème du fascisme et de la guerre, il ne se place pas au point de vue des intérêts directs de la classe ouvrière. Il raisonne comme si, dans les Etats démocratiques, les classes avaient disparu, comme si la classe ouvrière française ne faisait plus qu'un bloc avec sa bourgeoisie. Pour Horace, il n'est plus d'autres frontières entre les classes que le Rhin et les Alpes.

Dès qu'on raisonne ainsi, tout devient évidemment très simple. Aucun cas de conscience ne se pose plus. Les règles de la stratégie ayant une valeur intrinsèque, on arrive sans effort à parler comme Charles Maurras et à paraphraser le slogan du maréchal Lyautey : « Il faut montrer sa force pour ne pas avoir à s'en servir. » Telle est la grande pensée politique d'Horace!

Horace oublie que l'expérience de 1914 fut des plus concluantes à ce point de vue. Si le socialisme international s'effondra en 1914, c'est parce que les socialistes des divers pays firent l'union sacrée, et s'ils firent l'union sacrée, c'est parce que, dans chaque pays, ils crurent qu'il fallait préserver contre un agresseur des libertés indispensables. Il y eut en France des camarades dont l'attitude ne fut pas déterminée par l'espoir d'un sursis d'appel, mais qui pensèrent très sincèrement qu'on allait écarter à tout jamais un redoutable péril : le militarisme allemand. Ce fut une grande illusion. Elle n'est pas morte, puisqu'il se trouve des Horace pour nous offrir de recommencer. Horace ne prend pas garde que sa thèse trouve en elle-même sa condamnation. Nous appeler à refaire 1914, c'est implicitement reconnaître que 1914 n'a pas atteint son but, que la guerre n'a rien résolu, qu'elle n'a servi à rien.

Les sacrifices consentis par la classe ouvrière n'aboutirent même pas à lui procurer, dans le cadre de l'Etat démocratique, une situation améliorée puisque la « victoire » fut suivie de la longue période de réaction du bloc national. C'est une chose facile à apercevoir si l'on reste sur le terrain des seuls intérêts ouvriers : la classe ouvrière ne gagne rien dans la guerre.

Notre pacifisme ouvrier repose sur cette solide raison. Il n'a rien de négatif puisqu'il se base sur des faits incontestables. Et quand, rappelant l'expérience douloureuse, nous ajoutons que la guerre ne résout rien, que les problèmes restent posés, nous ajoutons à notre argument de classe une vérité tellement évidente qu'il semblerait à jamais interdit à quelqu'un de raisonnable de penser à refaire 1914.

Horace veut refaire 1914. Il veut même faire mieux — ou pire. A ses yeux, le fascisme ne peut disparaître que sous les coups de l'exté-

rieur. Alors, comme il vaut toujours mieux frapper le premier, frappons! Attaquons! A quand la guerre contre Hitler et contre Mussolini? C'est à cela que la logique entraîne ceux qui abandonnent l'intérêt de la classe ouvrière pour la mystique antifasciste, ceux qui, avant de sauver leur classe, veulent sauver le monde par la guerre.

Je ne prétends nullement esquisser le débat sur le fascisme et les moyens de le combattre.

La coexistence d'Etats démocratiques et d'Etats totalitaires, qui tendent de plus en plus à se réunir en deux blocs opposés, pose à l'organisation ouvrière des problèmes sérieux. Mais les syndicats ont aussi le devoir de travailler, sinon à éviter, du moins, à retarder la conflagration. N'est-ce pas assez dire qu'ils ne doivent pas emprunter les chemins sanglants d'il y a vingt-trois ans?

M. CHAMBELLAND.

## Les écrits et les faits

**BARBARIE.** — Y a-t-il pour qualifier cette effroyable régression sociale un autre mot plus juste? Qu'on en juge.

L'agence officielle Tass annonce de Moscou qu'un décret vient de rétablir pour les saboteurs les longues peines de travaux forcés supprimées au début de la révolution. La dictature du prolétariat fit faire à la législation pénale, en pleine guerre civile, ce progrès remarquable : le Conseil des Commissaires du Peuple présidé par Lénine décréta que la plus longue peine de privation de liberté serait de cinq années. L'inhumanité absurde et déshonorante, pour une société civilisée, des peines perpétuelles ou quasi perpétuelles était ainsi abolie. Plus tard, la plus forte pénalité fut ramenée à 10 ans. A partir du 3 octobre, elle est ramenée à 25 ans!

Des dépêches du même jour nous apprennent que les autorités sibériennes, pour combattre « les voyous », ont décidé de leur appliquer la peine de mort et qu'on en a fusillé en deux fois 35 à Irkoutsk. Les délits qui caractérisent le voyou — en russe le *hooligan*, du mot anglais, sont dans tous les pays du monde des délits correctionnels n'entraînant que des courtes peines de prison ou des amendes. Au point de vue social, ils sont dus à la mauvaise éducation, au manque de surveillance des adolescents, à l'alcoolisme, à la misère.

Le droit pénal soviétique achève ainsi de devenir le plus inhumain qui soit. C'est le seul droit pénal qui admette la peine de mort pour les enfants, la peine de mort pour le vol, la peine de mort pour le passage de la frontière sans passeport, la déportation obligatoire des familles des condamnés à des peines graves, la prison pour les invertis.

Le sang continue de couler à flots. Le 30 septembre ont été condamnés à la peine capitale huit membres du gouvernement de l'Adjaristan (Bakou). Au cours de la dernière semaine de septembre 8 paysans ont été fusillés dans la région de Staraya-Roussa (Léningrad) et 5 dans celle de Moscou, pour dilapidation de grains. 15 travailleurs des usines d'Okhta (Léningrad) ont été fusillés le 30 septembre... On signalait 10 exécutions à Kharkov, 37 à Rostov sur Don, 17 à Moscou, 6 à Sverdlovsk, 7 à Tiflis... Un correspondant du *Times*, réunissant ces données, estime que 152 personnes au moins ont été exécutées en Russie d'Europe et 74 en Sibérie au cours des dernières semaines, ceci d'après des listes évidemment incomplètes.

**KARAKHANE.** — De source personnelle, on me certifie que Karakhane, qui fut un des premiers diplomates soviétiques, longtemps ambassadeur en Chine et en Turquie, aurait été fusillé. Le certain c'est qu'il a disparu; mes informateurs ont été à son sujet catégoriques...

L'ISOLATEUR DE YAROSLAVL était réservé, jusqu'à ces temps derniers, aux étrangers, principalement aux communistes étrangers et aux membres influents du parti voués à la réclusion. De renseignements de source sûre qui me sont parvenues de là, il résulte que s'y trouvaient au début de l'an dernier des membres du Comité central du parti communiste chinois, un communiste turc, qui avait aussi appartenu aux milieux dirigeants de son parti, des Hongrois, des Allemands, des Polonais, parmi lesquels un ancien député communiste. On m'a nommé deux Polonais : Dombrovsky et Tourjansky.

D'entre les figures autrefois connues de la révolution russe, y avaient séjourné au cours des dernières années : le socialiste-révolutionnaire de gauche Kamkov, emprisonné et déporté depuis l'été 1918; Grozdev, vieux socialdémocrate; le vétéran du mouvement ouvrier russe Bazarov, qui eut en 1930-31 le courage de refuser catégoriquement les aveux de complaisance que l'on exigea de lui à l'époque du procès dit de menchevix.

D'entre les notabilités staliniennes : l'ex-président du Soviet de Léningrad, Kondratiev.

C'est à Yaroslavl que fut enfermé le Français Léger, arrêté à Sofia après l'attentat de la cathédrale de cette ville, en 1924, avec sa femme. Réfugié à Moscou, il y disparut. J'apprends qu'il perdit la raison à l'isolateur, se jeta du haut d'un escalier avec de grands cris, disparut une nouvelle fois...

Le peintre Rosenfeld, frère de Kaménev, était en 1935-36, dans cette prison, ainsi que sa femme. On racontait qu'il avait été inculpé avec 35 personnes dans un complot terroriste; après le procès secret de l'été 1935, où comparut Kaménev, qui nia fermement, mais fut néanmoins condamné, plusieurs exécutions avaient eu lieu, notamment d'hommes du Guépéou appartenant à la garde du Kremlin, parmi eux un nommé Peterson.

On croyait savoir à Yaroslavl que les vieux bolchéviks, membres du gouvernement jusqu'en 1933, Eysmont et Tolmatchev avaient été fusillés; le fils d'Eysmont aurait été fusillé à Léningrad au lendemain de l'affaire Kirov.

Il y avait à Yaroslavl quelques trotskistes qui manifestaient lors des anniversaires de la révolution. « Tant qu'ils se bornaient à chanter l'Internationale, me dit mon informateur, ce n'était pas encore bien grave; mais sitôt qu'ils avaient prononcé un mot contre Staline — et ça ne tardait pas, — les brutalités commençaient... Le trotskiste le plus décidé s'appelait Tchékov... »

Ces renseignements, qui ne me parviennent qu'à présent, datent d'un an.

Victor SERGE.

# Un livre de Joaquín Maurin <sup>(1)</sup>

L'auteur de ce livre est actuellement en prison à Saragosse, attendant la sentence d'un conseil de guerre, menacé de la peine de mort. Chez les Blancs.

Son frère Manolo Maurin, est lui aussi en prison, mais à Barcelone, dans l'attente du jugement du Tribunal spécial, menacé lui aussi de la peine de mort. Chez les Rouges. Tous les deux parce que militants du POUM. Comment cela peut-il se faire? Comment le même parti peut-il soulever autant de haine dans les deux camps? Que veut ce parti?

Nul n'était mieux qualifié pour y répondre qu'un de ses fondateurs et son animateur le plus actif. Cette voix d'un emprisonné, retentissant à la veille probablement de son exécution, présente avec talent un immense tableau, inondant de clarté le sombre et complexe problème espagnol.

Avant d'exposer en résumé l'argumentation serrée de Maurin, il faut pourtant, obéissant en cela au souci dominant de la R. P. : *dire ce que l'on croit être la vérité*, citer les quelques objections que soulèvent les conclusions de Maurin.

Dans un projet de programme minimum il s'affirme partisan convaincu d'un nouvel Etat auquel il réserve d'ailleurs un rôle extrêmement important. Il lui fixe comme base l'Alliance ouvrière, qu'il définit comme suit : « Toutes les sections des partis et syndicats ouvriers d'une localité forment un faisceau, un bloc. On constitue un comité avec les représentants de chaque organisation adhérente, comité qui centralise la direction de tous les mouvements projetés » (p. 154). Comment le contrôle des masses elles-mêmes pourra-t-il s'exercer sur cette coalition de comités? Comment déterminer la proportion d'influence que la majorité du prolétariat veut accorder à tel ou tel autre groupement? Comment éviter la formation d'une bureaucratie nouvelle dans un Etat de ce type dirigé par des hommes appartenant précisément à la caste bureaucratique qui est actuellement à la tête des partis et syndicats?

D'autre part, Maurin voudrait confier à l'Etat et aux municipalités la propriété de toutes les grandes entreprises et services publics. Il ne réserve dans la production aucun rôle aux syndicats ouvriers. Ceci est particulièrement important en Espagne où spontanément les prolétaires de toutes tendances accordent énormément de confiance aux organisations syndicales.

En parlant des anarchistes, Maurin se laisse entraîner à des arguments haineux et non fondés. Il confond les éléments libéraux des anarchistes, qui sont d'ailleurs souvent leurs théoriciens, leurs écrivains, leurs journalistes, leurs orateurs avec leurs militants syndicaux, absolument lutte de classe, conduisant des grèves et pratiquant l'action directe. Pour les premiers l'appréciation de Maurin est juste : « Ils se croient l'axe du monde et pensent que celui-ci tourne autour d'eux. La société ne se divise pas en classes antagonistes, mais en anarchistes et non-anarchistes. Les premiers sont les bons, les seconds les mauvais. (L'influence des doctrines philosophiques bourgeoises et du christianisme lui-même se reflète dans la mentalité anarchiste.) La révolution salvatrice sera bien entendu réalisée par les bons, les anarchistes. Et ils devront la mener à bien non seulement sans le concours des autres, mais malgré et contre les autres. La révolution sera donc anarchiste » (p. 121). Mais cette appréciation ne saurait s'appliquer aux militants anarchistes de la base que la réalité pousse à la lutte de classes la plus acharnée.

Maurin n'accorde que très peu de place à l'opportunisme des dirigeants anarchistes, défaut in-

finiment plus grave au point de vue prolétarien. Mais il est injuste lorsque, pour prouver que l'anarchisme est réfractaire à toute évolution, il se débarrasse du syndicalisme en affirmant simplement que « anarchisme et syndicalisme étaient au fond antithétiques ». Il cite d'ailleurs lui-même un exemple de pareille évolution en évoquant les anarchistes des Asturies, leur adhésion à l'Alliance ouvrière et leur tradition foncièrement lutte de classe.

En ce qui concerne les communistes et les anarchistes, les notes de Victor Serge accompagnant ce livre remettent au point en se basant sur les derniers événements des conclusions établies en 1935 et dépassées depuis.

Mais la véritable valeur de l'œuvre de Maurin réside dans son analyse de la faillite de la démocratie bourgeoise. Connaissant admirablement l'histoire sociale de l'Espagne il rappelle avec force la situation paradoxale de la bourgeoisie espagnole mise devant la nécessité d'accomplir une révolution démocratique balayant le féodalisme, renaissant devant cette nécessité parce que sentant dans les reins la poussée du prolétariat annonçant son avènement dans sa révolution à lui : la révolution sociale.

C'est ainsi que naît l'avorton : la République de 1931. Dans tous les domaines il aura pour trait caractéristique la contradiction entre une généreuse apparence et une réalité despotique. Nulle constitution, pas même celle de Weimar, n'est aussi libérale que celle de la République espagnole.

Mais Maurin d'ajouter aussitôt : « La constitution a été effacée par les lois postérieures. Elle est abstraite. Ce qui est concret, et par conséquent dangereux, c'est sa négation : la Loi d'Ordre Public approuvée par le même Parlement qui élabore et vote la constitution, loi qui justifie la dictature permanente. Grâce à elle, les libertés démocratiques peuvent constitutionnellement cesser d'exister.

Dans ce double jeu, cette parodie juridique — Constitution (endroit) et Loi d'Ordre Public (envers) on voit clairement l'hypocrisie d'une bourgeoisie en pleine crise. Elle sent que la vague populaire demande la liberté et elle lui accorde une constitution. Mais, traîtreusement, elle lui reprend ce qu'elle lui a donné. »

Dire que c'est à la défense de pareille démocratie que socialistes de droite et communistes voudraient limiter actuellement la lutte antifasciste! Mais que penser des ministres anarchistes acceptant d'administrer en respectant les lois de cette démocratie, lois qui organisaient les emprisonnements administratifs et la censure jугulant la presse ouvrière?

Dans le domaine agraire, la démocratie a pratiqué la même escroquerie. Maurin démontre que le fond de la tragédie espagnole est la famine à laquelle est voué le paysan par suite de la concentration des terres cultivables entre les mains d'une minorité infime de propriétaires. Or, en Espagne centrale comme en Catalogne la démocratie bourgeoise n'a su qu'amorcer une réforme superficielle. La conclusion de Maurin est nette : « La situation à la campagne est en 1935 pire qu'il y a cinq ans. L'exploitation des paysans est plus intense. Les dettes des paysans ont augmenté. Le chiffre officiel des chômeurs agricoles est d'un demi-million. Le reflux de l'émigration et la crise industrielle refoulent vers les villages des vagues entières d'affamés. Ces vaincus reviennent partager avec leurs familles un pauvre morceau de pain. Le désespoir atteint parfois des proportions tragiques comme à Castillblanco et à Casas Viejas » (p. 28).

Pour la Catalogne le bilan est aussi écrasant. « Après quatre années de République, les paysans catalans se trouvaient dans la même situation qu'en 1930. Les propriétaires triomphaient. Les

(1) Joaquín Maurin : « Révolution et contre-révolution en Espagne », traduction française de « Hacia la Segunda revolucion », publié en 1935 à Barcelone. (Editions Rieder.)



événements de la première république se répétaient » (p. 36).

Il importe de rappeler qu'en présence d'un pareil bilan les staliniens espagnols recommandent bien de ne pas toucher à la propriété privée. Seuls les domaines des fascistes et des propriétaires en fuite sont soumis au partage. Quant aux audacieux qui par l'action directe collectivisent les terres, ils sont présentés comme des « incontrôlables ».

Même mensonge de la démocratie au sujet de l'autonomie à accorder aux régions dans une république fédérale. Maurin rappelle avec raison qu'à l'époque des Cortès constituantes : « Tous étaient partisans de la République fédérale : les fédéralistes, les radicaux, les nationalistes basques, les députés galiciens, les autonomistes valenciens, la Gauche catalane, la Ligue catalane — à l'exception peut-être de l'extrême-droite, des socialistes et du groupe Azana. Et cependant, la république ne fut pas fédérale, mais « intégrale », euphémisme de « unitaire » (p. 42).

Cette contradiction entre le fédéralisme affiché au programme et le mépris de l'autonomie des régions frappe vraiment tous les secteurs politiques en Espagne. N'est-ce pas le gouvernement Largo Caballero, composé de républicains bourgeois, mais aussi de socialistes, de communistes et d'anarchistes, qui en pleine bagarre contre Franco n'hésite pas à suspendre le statut catalan après les événements de Mai, à désigner un délégué à l'Ordre public nommé par le gouvernement central, et qui envoie une colonne de gardes d'assauts occuper la capitale catalane? Qui, croyez-vous, sera à la tête de cette colonne? Un libéral, l'ex-commandant de la colonne confédérale « Tierra y Libertad » (voir *Guerra di classe* du 6-9-37)... Voilà bien du fédéralisme en action.

Maurin examine dans le détail la réforme de l'armée accomplie par Azana. Il démasque le procédé consistant à laisser aux postes de commande les Sanjurjo, les Franco, les Mola qui devaient si bien récompenser la république en 1936. Mais Maurin va plus loin; il dénonce comme la faute principale des républicains bourgeois celle de ne pas avoir bouleversé l'armée monarchiste de fond en comble en confiant l'élection des gradés aux soldats eux-mêmes. Il donne ainsi indirectement une leçon à tous les révolutionnaires espagnols abandonnant aujourd'hui le principe d'élection des commandants et cela au nom de l'efficacité militaire.

Des chapitres à méditer également dans le livre de Maurin sont ceux consacrés aux journées d'Octobre. Il faut avoir présent à l'esprit actuellement le rôle infâme joué par la bourgeoisie catalane à la fois désireuse d'obtenir son autonomie par rapport à Madrid, mais redoutant avant tout l'allure prolétarienne qu'aurait pu prendre le mouvement. L'Esquerra et son idole, Companys, apparaissent sous leur vrai jour. Dire qu'après tout cela socialistes, communistes et même anarchistes (voire au début le POUM) ont redoré le blason de ces gens, les ont remis en selle en juillet 1936 et comptent encore sur leur collaboration dans la plus cruelle des guerres civiles!

Ils auraient dû entendre la voix prophétique de Maurin, qui jusqu'à la dernière minute de son existence libre, dans les journaux, dans les meetings et surtout dans son dernier livre avec tant de force signalait le péril.

Puissent au moins les ouvriers français retirer le maximum d'enseignements de l'œuvre de Maurin et les appliquer aux événements qui les attendent.

L. NICOLAS.

Le gérant : M. CHAMBELLAND.

S.N.I.E., 32, Rue de Ménilmontant, Paris (20<sup>e</sup>)



## L'assassinat du trotskiste Ignace Reiss

Nous aurons sans doute à revenir sur ce crime, avec lequel, pour la première fois, le Guépéou se fait prendre littéralement la main dans le sac, — et quel sac! Bornons-nous aujourd'hui à résumer à la hâte les résultats des diverses enquêtes en cours.

On remarquera d'abord des coïncidences au moins piquantes. Le 1<sup>er</sup> octobre, le Parti communiste couvre les murs de Paris d'affiches : *La France aux Français!* et réclame que les menées des terroristes étrangers sur notre territoire soient réprimées. Le 2 octobre, la Sûreté arrête à Paris, deux des assassins d'Ignace Reiss qui sont — et le reconnaissent ne pouvant autrement — des agents du Guépéou : Sémirensky et Ducomet. Le scandale éclate. Les seuls journaux qui n'en soufflent mot le 3 octobre sont *l'Humanité* et *Ce Soir* (*Ce Soir*, dont on ne devrait jamais écrire le nom sans le faire suivre de cette simple question : *D'où vient l'argent, ce soir?*).

Les polices recherchent en ce moment un troisième complice du crime, Vadime Kondratiev, ancien officier blanc, ancien membre d'une organisation fasciste russe de Paris, agent du Guépéou depuis plusieurs années. Ses traces ont pu être suivies jusqu'à Dantzig.

On sait à peu près le prix de l'assassinat d'Ignace Reiss : 300.000 francs ou environ qui furent employés en organisation de coûteuses filatures en Hollande, Suisse, France. Il semble établi que la troupe de choc du Guépéou qui a « liquidé » Reiss a également opéré en Espagne; elle pourrait n'avoir pas été étrangère à la disparition du général Miller.

---

## ENTRE NOUS

---

Les amis de la *R. P.* n'ont pas répondu comme nous l'attendions à l'appel que nous leur avions lancé au mois de juin.

Et cependant nos difficultés financières s'accroissent. Nous avons toujours eu du mal à boucler notre budget. Avec les augmentations successives chez l'imprimeur et la hausse des tarifs postaux, nos recettes deviennent maintenant insuffisantes.

Les rentrées de fonds ont été particulièrement faibles pendant les mois d'été. Mais les vacances sont maintenant terminées : nos amis pourront donc penser un peu à la *R. P.*

Nous donnerons dans le n° prochain les sommes reçues à la souscription et aux abonnements de soutien. Bien des camarades n'ont encore rien versé cette année (ni en 1936 d'ailleurs) de leur abonnement de soutien : qu'ils s'en acquittent le plus tôt qu'ils pourront.

Nous demandons également à ceux de nos camarades qui reçoivent plusieurs numéros, ou qui ont en dépôt des brochures Yvon, de nous régler régulièrement : certains d'entre eux ne nous ont pas versé un centime sur leurs ventes, depuis plusieurs mois... quand ce n'est pas plus!

Aidez-nous! La *R. P.* ne peut vivre qu'avec le soutien de ses amis!



# Lecteurs et amis de la R. P.

IL FAUT ABSOLUMENT LIRE ET

**répandre au maximum**

LE RAPPORT DE

**KLÉBER LEGAY**

secrétaire de la Fédération Nationale des Mineurs  
président du Syndicat des Mineurs du Nord

## **Un mineur français en U. R. S. S.**

Établi au retour de l'auteur en France, ce rapport adressé au  
Conseil National des Mineurs vient d'être publié en brochure,

une brochure de

**1 fr. 50 seulement**

C'est un complément et le pendant de la brochure

**d'YVON**

C'est un chef-d'œuvre.

Un chef-d'œuvre qui montre ce que, même au cours d'une rapide  
délégation officielle, on peut voir **LORSQU'ON VEUT VOIR.**

Un chef-d'œuvre qu'il faut faire lire à tous ceux qui partent en **U.R.S.S.**



Commandez-le en masse à la

**Librairie du Travail**

**17, RUE DE SAMBRE-ET-MEUSE — PARIS (10<sup>e</sup>)**

(Chèques postaux : **Paris 43-08**).

1 brochure	1 fr. 50	50 brochures	50 fr.
10 brochures	12 fr.	100 brochures	100 fr.
25 brochures	25 fr.	1.000 brochures	800 fr.



*L'opinion de la presse ouvrière*

sur

# L'ECONOMIE CAPITALISTE

NOUVELLE ÉDITION  
de R. LOUZON

## Ce que disent les uns...

Louzon s'est attaché, tant dans l'exposé des principes que dans la démonstration des problèmes, à éviter la métaphysique des arguments psychologiques pour s'appuyer sur la réalité scientifique. Il le fait avec le maximum de simplicité, sans aucune pédanterie, en essayant d'être concret le plus possible.

(*Le Fonctionnaire Syndicaliste.*)

◊◊◊

Cette étude magistrale doit être entre les mains de tous ceux qui veulent saisir le mécanisme de la société capitaliste et en dégager les conclusions nécessaires.

(*Le Semeur.*)

## . . . . . et les autres

Le livre du camarade Louzon m'a profondément affligé...

Je trouve notamment déplorable que dans notre mouvement révolutionnaire de gauche, où il faut avoir les deux pieds fermement placés dans la vie réelle pour pouvoir faire « œuvre constructive », on fasse encore de la métaphysique économique...

Les bases sur lesquelles Louzon fonde la valeur d'échange, ainsi que les calculs mathématiques dont il se sert, sont, scientifiquement parlant, *absolument faux*...

Un certain simplisme, encore excusable du temps de Marx, ne l'est tout de même plus de nos jours chez Louzon.

(*Plus Loin.*)

*Jugez par vous-même !*

# L'ECONOMIE CAPITALISTE

PRINCIPES D'ECONOMIE POLITIQUE

UN BEAU VOLUME DE 208 PAGES ET 3 GRAPHIQUES

12 (FRANCS FRANCO)

*Utilisez pour vos commandes notre compte de chèques postaux :*

REVOLUTION PROLETARIENNE, 54, rue du Château-d'Eau, 54 — PARIS (10<sup>e</sup>)

Chèque postal : 734.99 Paris